

# COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 14 ET 15 MARS 2018



**Présents :** BARBOUNIS Nathalie, BILLET Serge, BONNENFANT Renaud, BOUGEARD Alain, BOURDIER Pascale, BOUTRON Christian, CARRE Charlotte, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FENEAU Pascal, FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques, GRIMAUD Thierry, GRIMBELLE Hélène, LACROIX Michel, LABELLE Dominique, MEUNIER Madeleine, MOREIRA Véronique, MOREL Patrick, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RENAULT Philippe, STRUGALA Carole, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, LASNIER Benoît.

**Excusé-e-s :**

- . Pour la Ligue : BESSON-MANIGLIER Martine.
- . Pour l'UFOLEP : MANUEL Henriette, ROIG-ROLLIN Michèle.
- . Pour l'USEP : BURDY Max, GOUEL Florence, Annie RAMIREZ (15/03).

## VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 16 ET 17 JANVIER 2018

Le PV du CD des 16 et 17 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

- Réunions nationales Ligue en régions

L'ordre du jour est adopté.

**USEP**

3, rue Récamier

75007 PARIS

Tél : 01 43 58 97 75

[www.usep.org](http://www.usep.org)

@usepnationale

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## INTERVENTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

J-P Delahaye, président du CNAL, a été sollicité pour mener une étude sur l'enseignement et la mise en pratique de la laïcité. Cela donnera lieu à un sondage, des auditions d'universitaires et une enquête de terrain coordonnée par les fédérations départementales de la Ligue.

Eric Favey a présenté sa démission du Conseil Supérieur des Programmes.

Un Conseil d'Administration extraordinaire se tiendra le 12 avril avec la volonté d'aborder la politique du centre confédéral, son positionnement et son pilotage. Cette convocation intervient en réaction à un courrier adressé au président de la Ligue par 22 administrateurs nationaux.

## OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

### ENQUETE ASSOCIATIONS

Les secrétaires nationaux présentent les résultats de l'enquête « Association USEP : réalités de terrain ». Avec 1245 réponses, le niveau de confiance est de 99% et la marge d'erreur de 3,3%. Un seul département n'est pas représenté dans le panel des répondants. Les résultats sont présentés par champ du PND afin que les membres du CD puissent les intégrer à la réflexion sur les orientations politiques. Ces éléments pourront être utilisés pour la préparation des interventions à l'AG2018. Les élus peuvent faire la demande d'informations complémentaires à l'Observatoire des pratiques.

## VIE SPORTIVE – VIE ASSOCIATIVE

Le directeur effectue un retour sur la Semaine Olympique et Paralympique et notamment la présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, et de sportifs de haut niveau lors des usépiades organisées par les CD USEP 75 et 93. Les usépiades ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique avec la présence de la presse et d'actibloom qui a réalisé des vidéos. On note une participation importante des comités USEP à cet événement sur l'ensemble du territoire.

### EVÉNEMENT 2019

Christian Boutron présente le projet « USEP : Horizon 2024 » élaboré par le comité de pilotage de l'événement 2019 et travaillé par la commission nationale VSVA. Le comité directeur décide à l'unanimité de présenter ce projet devant l'AG 2018 qui prendra la décision de déclarer cette manifestation comme événement national.

### P'TIT TOUR

Un GT a été mandaté par le comité directeur pour évaluer les évolutions nécessaires de l'application. Un devis a été demandé au prestataire qui avait créé l'application (37800€ HT). L'effort financier pourrait être échelonné sur les années à venir jusqu'à mise en place de la totalité des évolutions souhaitées sous réserve que l'application soit davantage utilisée. Le coût des modifications de l'existant s'élèverait à 9000€ pour la première année. Deux décisions sont prises :

- Il est nécessaire de vérifier de la possibilité d'intégration sur le nouveau site avant toute chose
- La question du coût total sera réétudié avec le prestataire.

Une décision sera prise lors du CD de juin.

### **PARTENARIAT AVEC LES FÉDÉRATIONS**

Christian Boutron présente le projet d'une rencontre « rouler-glisser » élaboré entre la fédération de roller-skating, la fédération des sports de glace et l'USEP.

Il évoque également une rencontre avec la Fédération de Volley-Ball à l'initiative du MEN dans le cadre du championnat d'Europe en France en 2019.

Suite à la rencontre du président de la Fédération de Flying Disc France, un document pédagogique permettant de conforter la pratique de l'ultimate et du disque-golf est à l'étude.

## **VIE STATUTAIRE**

### **SUIVI DES COMITÉS**

USEP 03 : Suite au départ de son délégué, l'USEP 03 cherche à en recruter un nouveau.

USEP 18 : le directeur national a participé à une réunion avec la Ligue 18 sur demande du CDUSEP18 afin de clarifier les relations financières entre les deux entités.

USEP 26 : en raison de difficultés financières locales, la fédération départementale s'oriente vers un délégué UFOLEP-USEP.

USEP 34. Une demande officielle de médiation de la Ligue est parvenue. Le secrétaire général, en attente des documents à fournir par l'USEP 34, se rendra à Montpellier le 11 avril.

USEP 72. La FD72 a voté le passage à un salarié de droit privé plutôt qu'un détaché.

USEP 41. L'IA-DASEN a accepté de principe de la mise à disposition du délégué USEP à mi-temps.

USEP 62. La déléguée est en attente de sa mise en disponibilité pour assurer une année transitoire en contrat de droit privé.

USEP 84. La situation qui semblait apaisée nécessite une reprise de contact rapide avec le CD.

USEP 95. Les discussions pour finaliser l'avenant sont en cours entre les deux parties.

USEP 971. La déléguée a démissionné.

USEP 974. La Ligue de l'enseignement – Fédération de la Réunion a assuré le maintien de la mise à disposition du délégué après le départ en retraite de l'actuel délégué.

USEP 976. Nous sommes dans l'attente d'une formalisation écrite de l'APAC sur les procédures.

USEP Maroc : La présidente s'est rendue à l'AG de l'USEP Maroc afin d'entendre les difficultés actuellement rencontrées et faire état de l'avancée de nos travaux avec l'AEFE.

### **RETOUR CNVS**

Les questions relatives aux propositions de modification des statuts nationaux seront traitées lors d'une Assemblée générale extraordinaire à Nevers. Une convocation accompagnée d'une présentation de ces propositions sera adressée aux comités.

Rappel : Article 14 des statuts de l'USEP.

« Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire sur proposition soit du ministre chargé de l'éducation soit du comité directeur ou du quart au moins des membres dont se compose l'assemblée générale représentant au moins le quart des voix.

Pour délibérer valablement, cette assemblée générale extraordinaire doit comprendre au moins deux tiers de ses membres en exercice représentant au moins deux tiers des voix.

Les modifications sont adoptées lorsqu'elles sont votées à une majorité d'au moins deux tiers des suffrages exprimés, à la condition que le nombre de ces suffrages exprimés soit au moins égal aux deux tiers des voix représentées. Elles ne deviennent exécutoires qu'après approbation par décret en Conseil d'État. »

Ordre du jour de l'AGE :

- Approbation de l'ordre du jour
- Présentation de la proposition d'évolution statutaire relative à la parité
- Débat
- Présentation de la proposition d'évolution statutaire relative à la possibilité de rémunérer des dirigeant-e-s élu-e-s
- Débat
- Votes distincts des deux propositions d'évolutions statutaires (votes à l'émargement)

#### PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 SOUMISE A L'EXAMEN DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Article 7 - Un comité directeur de vingt-quatre membres est élu pour 4 ans par l'assemblée générale de l'USEP.

Modification proposée : « Un comité directeur de 24 membres est élu par l'assemblée générale de l'USEP pour quatre ans en deux collèges (douze femmes et douze hommes). »

#### PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 8 SOUMISE A L'EXAMEN DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Article 8 - Le comité directeur de l'USEP exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à l'assemblée générale par les présents statuts. Il présente chaque année au ministre chargé de l'éducation le bilan des activités et les projets d'action de l'USEP.

Ajout proposé : « Sans remettre en cause le caractère désintéressé de la gestion de l'USEP, la rémunération d'au maximum trois dirigeants élus est autorisée dans les conditions prévues par l'article 261-7-1° du Code Général des Impôts. Conformément à cet article, la désignation du ou des bénéficiaires et du ou des montants de la rémunération accordée sont décidés annuellement par le comité directeur à la majorité d'au moins 2/3 des suffrages exprimés en dehors de la présence du ou des dirigeants concernés. »

Le détail des votes sera publié au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### CONDITIONS D'INDEMNISATION

La participation à l'Assemblée Générale Extraordinaire ne donnera lieu à aucun remboursement. Il est possible de mandater deux personnes en utilisant le formulaire joint à l'envoi de la convocation. En cas de non réception de ce formulaire, les personnes régulièrement mandaté-e-s à l'Assemblée Générale nationale 2018 seront réputées mandaté-e-s pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

AEFE. La proposition de statuts-types pour le comité territorial des écoles de l'AEFE a reçu un avis positif du service juridique de l'agence. Certains points du protocole restent à préciser. L'AG sera amenée à se prononcer sur la proposition d'un comité territorial des écoles de l'AEFE.

OCCE. La proposition du communiqué commun a été validé par le bureau national de l'OCCE. Il est donc mis aux voix et adopté à l'unanimité moins une abstention.

GCU : La convention est validée et sera signée à l'AG2018 sous réserve de deux modifications demandées.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La réunion des comités d'outre-mer permettra de faire un retour sur les projets de développement et d'envisager le plan stratégique de développement pour les outre-mers.

Le contenu du rapport moral est mis en débat. Il est adopté avec 15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Chaque vice-présidence et secrétariat national présente les éléments qui seront présentés lors de l'AG.

Les invités suivants interviendront lors de l'AG :

- E. Chenu, vice-président de la MGEN
- E. Weill, président de l'OCCE

Les personnalités suivantes seront invitées mais sans prise de parole :

- Présidente du GCU
- Présidente de la FCPE
- C. Brenn, marraine de l'USEP nationale

La signature de la convention avec la FFVoile pourrait être possible sous réserve que le déroulé nous le permette.

### ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

#### REGROUPEMENT DES PRÉSIDENTS DE RÉGION + RESPONSABLES ETR AVANT AG 2018

Le point est fait sur l'ordre du jour par la vice-présidente :

- Retour sur les réunions nationales Ligue en région
- Analyse en groupe des PRD
- PADSS, labellisation 2024
- Formations en partenariat (tennis de table, danse, basket)
- Formation des élu-e-s

#### REUNIONS NATIONALES DE LA LIGUE EN REGION

Hélène Grimbelle, secrétaire générale adjointe de la Ligue, présente les principes et le programme de ces réunions permettant de mieux positionner des axes stratégiques de développement de la confédération.

## FORMATION

### RETOUR DU RASSEMBLEMENT D'HIVER

Un travail autour de micromodules de formations hybrides a été abordé, notamment au moyen de slack et d'adobe connect. La mutualisation et les échanges entre les formateurs nationaux sera un terrain d'expérimentation pour l'utilisation de Slack.

### COMMISSION FORMATION

Geoffroy Noir effectue un retour sur la dernière commission nationale formation qui s'est tenue en présence de la Ligue et de l'UFOLEP avec qui il a été question de mettre en place des formations PSC1. Un point est également fait sur la formation initiale et continue des formateurs.

Une proposition de planification des formations partenariales sur les deux années à venir est présentée. Des formations sur demande de l'ANCP pourraient émerger.

50% de l'enveloppe formation (30000€) seront consacrés à l'aide financière aux régions qui organiseront des formations d'animateurs et/ou d'élus. Un document explicatif accompagné d'un courrier du secrétaire national formation sera envoyé via le bulletin contact.

### STOCKAGE DE DONNÉES

Un retour est fait sur la commission nationale Formation-Communication-Ressources qui s'est tenue à Lyon. La mise à disposition, la mutualisation et le travail sur des ressources partagées ont fait l'objet d'une réflexion et d'une projection sur les deux années de la mandature restante. Des outils existants (site internet, drive, adobe connect) et nouveaux (slack, vi@educ) seront testés et serviront de support. Ces éléments seront présentés lors de l'AG.

## PÉDAGOGIE

### PARTENARIAT FCPE / ANCP

ANCP : La présidente de l'USEP est intervenue lors d'un séminaire de l'ANCP. Un travail avec la commission EPS sur un document commun de cadrage des rencontres a été engagé. Quelques points restent cependant à préciser. Le Congrès de l'ANCP aura lieu à Compiègne de 17 au 19 mai. L'USEP tiendra un stand dans le cadre de ce congrès le vendredi, le vice-président Pédagogie Recherche interviendra le samedi. Une page de présentation de l'USEP sera intégrée au livret des congressistes.

FCPE : Une rencontre avec la FCPE a donné lieu à un point sur nos relations. Sous réserve d'un accord de leur conseil d'administration, une fiche de présentation de l'USEP et notamment de la place des parents d'élève pourra être diffusée aux réseaux FCPE. Un communiqué commun USEP-FCPE pourrait également être diffusé lors de la Journée nationale du sport scolaire.

### ÉDUCATION À LA SANTÉ

L'ONAPS souhaite diffuser un article présentant comment l'USEP s'inscrit dans la démarche d'éducation à la santé. M. Meunier est mandatée pour produire cet article.



## FINANCE

### RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport financier 2017 (comptes de résultat et bilan) est présenté au comité directeur.

L'USEP demandera à la Ligue de percevoir le versement du reliquat de CPO ou à défaut, un document d'engagement de ce versement à une date précise. Cette décision est votée à l'unanimité.

La validation de la clôture des comptes 2017 et la validation de l'affectation du résultat de 19118,28€ sur le fonds associatif sont votées à l'unanimité.

Le CAC annonce qu'il certifiera les comptes sans réserve.

Tarifs statutaires 2018-2019.

	2017-2018	2018-2019	
Affiliation Associations	14,95 €	<b>15,00 €</b>	+ 0,33 %
Licences adultes	11,35 €	<b>11,40 €</b>	+ 0,44 %
Licences Enfants			
Maternelle	2,45 €	<b>2,49 €</b>	+ 1,63 %
Élémentaire	2,79 €	<b>2,83 €</b>	+ 1,43 %

La proposition de tarifs statutaires est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

La participation à la revue EJ évoluera en contribution à l'information fédérale. Cette participation ne sera pas intégrée aux tarifs statutaires et fera l'objet d'une explication par le trésorier lors de la présentation du budget

En compensation du travail supplémentaire lié aux arrêts de travail de deux personnels de la direction nationale, il est proposé que Yannick Lecointe et Fabienne Baneux perçoivent une prime exceptionnelle respectivement de 300 et 500€. Ces sommes prennent en compte la différence de quotité de service des deux intéressés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le principe de rémunération d'un dirigeant aura un impact sur le projet de budget 2018, en effet les sommes équivalentes étant ajoutées tant en charge qu'en produit. En cas d'accord de l'AG sur le principe de rémunération de dirigeant, le comité directeur du mois de juin votera un budget rectificatif 2018 intégrant la prise en charge du salaire du dirigeant.

## GOUVERNANCE

### CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT 2018

La CNVSVA propose une adaptation pour les contrats de développement pour différencier les opérations purement USEP des actions nationales partenariales. Parmi toutes les opérations partenariales proposées, le CRUSEP pourra choisir en choisissant autant qu'il le souhaitera mais une seule pourra bénéficier d'une aide financière via les contrats de développement. Cette décision est votée à l'unanimité.

Pour les fiches actions 2017-2018, deux propositions sont faites :

- 1- 3 fiches dont une fiche Vie associative relative à l'utilisation du débat associatif dans le cadre du congrès d'enfant
- 2- 3 fiches + 1 fiche spécifique événement 2019

La première proposition est adoptée à 16 voix contre 2 pour la seconde proposition.

## COMMUNICATION

FranceTélévision veut poursuivre le partenariat avec l'USEP. Cela pourrait aboutir à la réalisation de vidéos mises sur le site de FTV et d'autres rencontres comme celle initiée durant la semaine de l'éducation sur FTV.

Le travail de formalisation d'un kit de communication en lien étroit avec la direction de l'information et de la communication du centre confédéral est en cours. Il sera livré aux comités fin avril.

### DÉCLINAISONS DÉPARTEMENTALES DU SITE NATIONAL

Le point est fait sur la déclinaison des sites des comités. Un message sera adressé aux comités qui en ont fait la demande (60) afin de leur préciser le délai d'attente avant la livraison. Un premier webinaire de formation à l'utilisation de Wordpress sera proposé le 11 avril. Les anciennes déclinaisons du site national ne seront plus actives à partir de mai 2018. Les comités qui utilisaient ces déclinaisons seront prioritaires pour la livraison du nouveau site.

### ÉVOLUTION DE LA REVUE EN JEU

Des comités éditoriaux réguliers permettent de fixer une programmation d'articles d'actualité ou de fond à publier. Le journaliste est amené à se déplacer sur le territoire afin d'abonder le site d'article tant locaux que nationaux. Une présentation de l'intégration au site de la ligne éditoriale En Jeu sera faite lors de l'AG.

### PARRAINS-MARRAINES

Le travail avance avec Paul-Henri Mathieu et Stéphane Bahier. Le directeur les rencontrera pour finaliser les documents de parrainage. Quelques comités départementaux sont entrés dans la démarche et ont trouvé un parrain.



## QUESTIONS DIVERSES

### GOUVERNANCE DU SPORT

Un 1<sup>er</sup> séminaire a été organisé afin de s'orienter vers une gouvernance partagée avec une responsabilité répartie, le ministère des sports conservant les aspects régaliens. Six séminaires seront organisés d'ici juin. Des réunions thématiques ont été ajoutées pour permettre l'implication des présidents de fédération.